

Séance du 22 Juillet 2010

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipe à M. Aguerre.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Doucet-Joyé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : **INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS** – Toponymie – Dénomination d'un giratoire.

Sur proposition de la commission extra-municipale « patrimoine et toponymie » du 5 mars 2010, la présente délibération a pour objet d'attribuer au giratoire situé à l'intersection du chemin de Pé de Navarre et de l'avenue Capitaine Resplandy, le nom de « giratoire Xavier BEAU », fondateur de l'entreprise Guyenne et Gascogne.

Je vous propose d'approuver cette dénomination.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.